RF-HE-ST IP54
Module de chauffage radio

Données techniques et indications d'installation
Numéro d'article 60569

1. Description

Le **RF-HE-ST IP54** est un module de chauffage radio qui commute en deux niveaux un appareil de chauffage (puissance 50%, puissance 100%).

Un appareil de chauffage raccordé au module radio peut également directement être piloté via la télécommande sans fil Remo 8/pro, via l'interface boutons-poussoirs RF-B2-UP ou les boutons solaires sans fil Corlo. Le module de chauffage radio est également prévu pour fonctionner avec les commandes WS1 et WS1000 Color ou Style, WS1000 Connect Elsner et pour le système radio Solexa II. Il est programmé ensuite sur un canal radio du système de commande, où il reçoit les commandes automatiques et manuelles.P RF (sans module de commande supplémentaire).

Fonctions :
- 1 raccordement pour appareil de chauffage (chauffage radiant), maximum 16 A
- 2 niveaux de chauffage (50%, 100%)
- Réception du signal de commande par radio
- Convient à : WS1 Color, WS1 Style, WS1000 Color, WS1000 Style, KNX WS1000 Style (resp. à partir de la version logicielle 1.818). WS1000 Connect. Solexa II. Remo 8 (à partir de la version 0.1), Remo pro, RF-B2-UP, Corlo P1 RF, Corlo P2 RF.

1.0.1. Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT !
Danger dû à des surfaces brulantes et au rayonnement de chaleur !
A l'installation et à la manipulation des appareils de chauffage, des mesures contre les brulures et le risque d'incendie doivent être prises.
- Respectez les consignes de sécurité du fabricant de l'appareil de chauffage raccordé

1.1. Caractéristiques techniques

Boîtier	Matière plastique
Type de protection	IP 54*
Dimensions	env. 147 x 49 x 32 (L x H x P, mm)
Poids	env. 140 g
Température ambiante	Service -20…+50 °C, stockage -55…+90°C
Hygrométrie ambiante	95% max. rF, éviter la condensation
Tension de service	230 V CA
Entrée	Connecteur STAS3 (230 V)
Sortie	Coupleur STAK3, résistant à une charge maximale de 16 A / 230 V AC (contact 2 : max. 8 A, contact 3 : max. 8 A)
Fréquence radio	868,2 MHz (Elsner RF)

*Le **Module de chauffage radio RF-HE-ST IP54** doit être monté dans une zone protégée, en dépit d'un type de protection élevé, afin que l'eau ne puisse pénétrer. Veuillez observer les instructions dans le chapitre *Raccordement*.

Le produit est certifié conforme aux normes des directives UE.

2. Installation et mise en service

2.1. Informations sur l'installation

L'installation, le contrôle, la mise en service et le dépannage de l'appareil sont strictement réservés aux électriciens qualifiés.

DANGER !
Danger de mort par électrocution (tension secteur) !
L'appareil contient des composants sous tension sans protection.
- Respecter les dispositions VDE et nationales.
- Mettre toutes les lignes à monter hors tension puis prendre les mesures de sécurité qui s'imposent afin d'éviter une mise en marche accidentelle.
- Si l'appareil est endommagé, il est interdit de le mettre en service.
- Mettre l'appareil ou l'installation hors service puis le sécuriser afin d'éviter toute mise en marche accidentelle lorsqu'il n'est plus possible de garantir un fonctionnement sans danger.

L'appareil a exclusivement été conçu pour une utilisation conforme aux prescriptions décrites dans le présent manuel. Pour toute modification non conforme ou non-respect du manuel d'utilisation, tout droit à la garantie ou garantie légale cesse.

Après avoir déballé l'appareil, immédiatement l'examiner afin de déterminer tout dommage mécanique. En cas d'avaries de transport, veuillez en informer immédiatement le fournisseur.

L'appareil ne peut être utilisé que comme une installation fixe, c'est-à-dire uniquement s'il est monté dans une installation, après l'achèvement de tous les travaux d'installation et de mise en service, et uniquement dans un environnement prévu à cet effet.

La société Elsner Elektronik décline toute responsabilité pour d'éventuelles modifications des normes et standards appliqués après la date de parution du présent manuel.

2.2. Informations sur les équipements récepteurs radio

Lors de la planification d'installations avec des appareils qui communiquent par radio, une réception radio suffisante doit être garantie. La portée des commandes radio est limitée par les spécifications légales pour les équipements hertziens et les conditions du bâtiment. Evitez des sources de perturbation et des obstacles entre l'émetteur et le récepteur qui peuvent perturber la communication radio. Ce sont par exemple:

- Murs et dalles (en particulier en béton et vitrage de protection thermique).
- Des surfaces métalliques à proximité des participants de la communication radio (p.ex. construction d'un jardin d'hiver / véranda en aluminium).
- Autres communicants radio et des équipements locaux puissants (p.ex. casques sans fil) émettant sur la même fréquence. Conservez une distance minimale d'environ 30 cm entre les émetteurs radio.

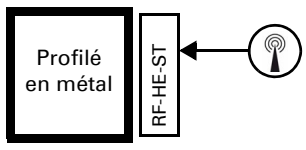

Le symbole antenne sur le boîtier indique la position de l'antenne dans **RF-HE-ST IP54**. Cette face ne doit pas directement être placée contre des surfaces ou objets métalliques. Le signal radio risquerait sinon d'être perturbé.

2.3. Raccordement

Le module radio doit être enfiché entre le consommateur et le câble d'alimentation. Il doit uniquement être raccordé à des lignes flexibles au moyen de fiches de raccordement STAK / STAS. Les fiches de raccordement doivent être verrouillées à l'aide des circlips.

Ne pas exposer à un rayonnement solaire directe prolongé afin d'éviter un échauffement trop important. Le boîtier n'est pas résistant aux UV.
- Montez l'appareil dans une zone protégée (par ex. dans le caisson du store à lamelles / store / volet roulant, dans un profilé de construction, sous les tuiles ou dans un boîtier).

Ne pas installer de conduite d'eau le long du câble d'alimentation ou de l'appareil car de l'eau risquerait de pénétrer au niveau des fiches de raccordement.

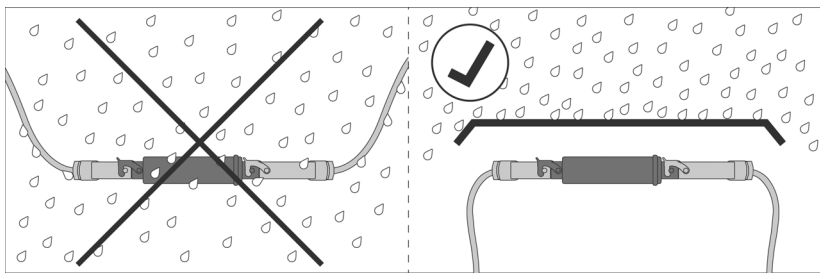

- Montez l'appareil dans une zone protégée (par ex. dans le caisson du store à lamelles / store / volet roulant, dans un profilé de construction, sous les tuiles ou dans un boîtier).
- À partir de l'appareil, posez les câbles d'alimentation vers le bas.

Ne pas exposer à des vibrations !
- Montez l'appareil à un emplacement sans secousses.

2.3.1. Raccordement

Entrée tension réseau
Connecteur STAS3 pour STAK3

Sortie appareil de chauffage
Coupleur STAK3 pour

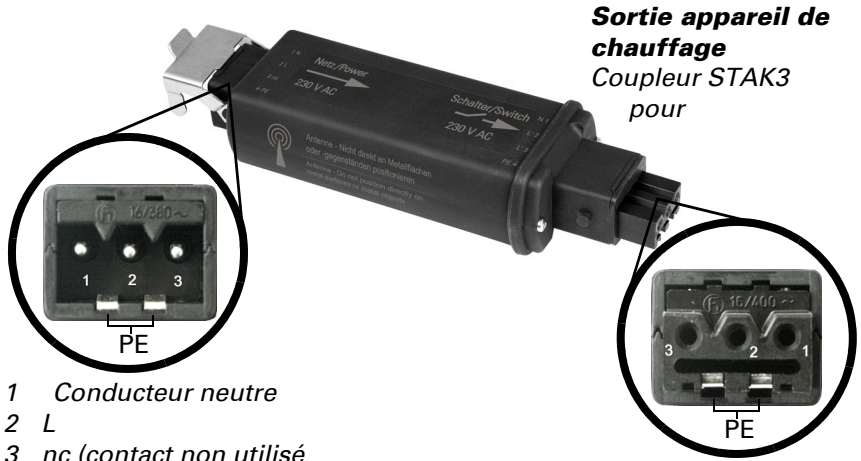

1 Conducteur neutre
2 L
3 nc (contact non utilisé
PE ⏚

1 Conducteur neutre
2 L' (voir tableau
3 L' en bas)
PE ⏚

Sortie appareil de chauffage

	Contact 1	**Contact 2**	**Contact 3**
Arrêt	N	– (ouvert)	– (ouvert)
Niveau 1 (50%)	N	L' (230 V / max. 8 A)	– (ouvert)
Niveau 2 (100%)	N	L' (230 V / max. 8 A)	L' (230 V / max. 8 A)

2.4. Établissement de la liaison radio

1. Positionnez la commande / télécommande ou le bouton-poussoir en mode de programmation (reportez-vous au manuel ou à la fiche technique correspondante).
2. Mettez le **RF-HE-ST IP54** sous tension et/ou interrompez brièvement l'alimentation pendant au moins 3 secondes si l'appareil est déjà sous tension.
3. Après l'établissement de la tension, le **RF-HE-ST IP54** envoie pendant 5 minutes toutes les 10 secondes un message « Programmation ».
4. La liaison radio est automatiquement établie. Sur les commandes des bâtiments, le message « Appareil programmé » s'affiche sur l'écran.
5. Le **RF-HE-ST IP54** n'envoie plus de message « Programmation » dès que le rétro signal « Programmé » est envoyé par un terminal de commande (pendant la procédure de programmation) ou qu'une instruction de commande est reçue (en cas de panne de courant pendant le fonctionnement).

2.5. Informations sur le montage et la mise en service

Ne jamais exposer l'équipement à l'eau (de pluie). Sinon l'électronique pourrait être endommagée. Une humidité relative de 95 % ne doit pas être dépassée. Éviter la condensation.

2.6. Instructions de service

Lorsque l'appareil a été activé en continu pendant 12 heures (que ce soit en mode d'exploitation à 50% ou 100%), il s'éteint automatiquement.

3. Elimination

Après utilisation, l'appareil doit être éliminé ou recyclé conformément aux dispositions légales. Ne le jetez pas avec les ordures ménagères !